

Montréal, sont "de fondation assez récente, elles n'ont pu encore agir profondément sur nos populations. Aussi la doctrine sociale catholique est à peu près inconnue parmi nous." Constatation douloureuse, mais qui est très vraie. Et l'auteur de continuer avec raison en "Aucune trace de ses enseignements ne peut être relevée dans nos mœurs. Notre mentalité s'est formée sans elle ; nous le sommes aussi. Une pareille situation comporte de graves dangers." Mais cette éducation sociale dont le besoin est urgent chez nous, elle ne peut et ne doit se faire sans le clergé. C'est pourquoi il est nécessaire que des prêtres "actifs et d'esprit pondéré, munis des grades de docteurs en philosophie et en théologie", s'adonnent plus spécialement à l'étude des sciences sociales. Une fois bien au courant de ces matières, ils pourront, comme le veut Rome, prendre la direction des "œuvres d'action catholique" et fournir à leurs confrères tous les renseignements dont ceux-ci auront besoin.

Patrons et ouvriers, sincèrement attachés à leur religion, attendent de leurs pasteurs la solution des multiples problèmes que font naître tous les jours les nouvelles conditions économiques. La plupart du temps, il est vrai, le prêtre sera appelé à donner de simples conseils ; cependant il se présente des circonstances plus graves. Un conflit industriel éclaté. La grève menaçante. Avant de se porter aux dernières extrémités, patrons et ouvriers catholiques s'entendent pour consulter celui que son caractère et ses fonctions dressent au-dessus des intérêts de castes, le pasteur de leurs âmes. Ce rôle d'arbitre est noble et important. Et, ici, l'auteur cite un passage des *Activités sociales* de Max Turman, où il est raconté comment Mgr Bégin, s'inspirant de l'encyclique *Requiem aeternam*, régla la grève des ouvriers des manufactures de chaussures de Québec. "Qui ne se rappelle aussi la sage sentence arbitrale prononcée par Mgr Bruchési, au mois de mars 1906, et qui eut pour résultat de régler, à la grande satisfaction de tous, le différent survenu entre la compagnie Ames et Holden et leurs tailleurs de cuir ?" A part les conseils et arbitrages, il y a en plus la nécessité des œuvres qui imposent à tous ou à presque tous les prêtres le devoir d'action sociale. Soyons-en convaincus. Ces institutions